Séverine (à gauche) partage un espace de travail et Sophie partage son temps entre plusieurs employeurs.

ELLES TRAVAILLENT AUTREMENT !

Mompreneur, salariée à temps partagé, coworker... ces sept Rennaises ont choisi une organisation professionnelle adaptée à leur vie familiale ou à leur passion. Elles nous racontent leur quotidien.

SÉVERINE, 36 ans, graphiste au sein d'un collectif

Le déclic : « En sortant des beaux-arts, en 2000, j'ai fait un stage chez deux graphistes qui faisaient partie d'un collectif. On s'est très bien entendus et on a décidé de monter ensemble Jardin graphique. Aujourd'hui, nous partageons à six des bureaux sur deux étages et un atelier avec un espace de prise de vues. Nous partageons le loyer et le matériel, mais aussi des idées, des valeurs de travail et de vie. Ce sont ces valeurs communes qui sont le socle de notre groupe. A mon avis, pour monter un collectif qui tient la route, il faut choisir des personnes avec qui on est vraiment sur la même longueur d'ondes. »

Sa journée type : « J'ai des horaires flexibles entre 9 h 30 et 18 h. Je ne travaille pas le mercredi pour m'occuper de mes enfants. C'est pratique, j'habite à 5 minutes de l'atelier, et l'école est à 50 mètres ! »

Ce qu'elle aime : « Le collectif est à la fois rassurant et stimulant, sans les contraintes d'une agence. En plus, nous avons la chance d'avoir tous des âges très différents, de 25 à 50 ans. C'est une vraie richesse. »

Ce qu'elle regrette : « Mon salaire n'est pas le même tous les mois, mais c'est le sort de tous les indépendants. »

SOPHIE, 31 ans, salariée à temps partagé dans le multimédia

Le déclic : « J'ai été embauchée à mi-temps par le groupement d'employeurs Gedes 35 en août 2007. J'étais administratrice de site internet et webmaster. Puis, mon poste a évolué vers celui de chargée de communication multimédia. Très vite, j'ai été embauchée à temps plein. Le groupement d'employeurs se charge de récolter les demandes de poste à temps partiel venant d'associations ou d'entreprises et regroupe les contrats pour en faire un seul, c'est très pratique. En plus, il gère l'emploi du temps, les congés ainsi que les fiches de paie du salarié, qui est rattaché au groupement. »

Sa journée type : « Je travaille au sein des trois structures qui font appel à moi. Quatre jours par semaine, je suis dans une association et le vendredi, dans une autre. Un jour par mois, je travaille pour une tout autre association. »

Ce qu'elle aime : « C'est très enrichissant de travailler au sein de plusieurs entreprises, je trouve qu'on apprend beaucoup de choses. Ce qui me plaît aussi, c'est le côté rassurant de bénéficier d'un contrat en CDI. »

Ce qu'elle regrette : « On n'a pas forcément un temps plein dès le début. On est parfois obligé de commencer à temps partiel, alors que l'on souhaiterait faire plus d'heures. »

SUITE PAGE VI

Simon Bourcier

✔ **LES RENDEZ-VOUS DE LA CCI.** Pour devenir incollable sur l'auto-entreprenariat, on file aux rendez-vous collectifs bimensuels de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Rennes. Un mercredi sur deux, un conseiller création aborde toutes les spécificités et les incidences de ce statut sur le plan fiscal et social.
■ Inscriptions au 02 99 33 66 66. www.rennes.cci.fr

VIRGINIE, 35 ans, en portage salarial, chargée de communication web et formation

Le déclic : « Je faisais des remplacements dans des entreprises et des institutions depuis longtemps. Plusieurs personnes m'ont conseillé de me mettre à mon compte et j'ai sauté le pas quand j'ai découvert le portage salarial, aux journées de la création d'entreprise à Rennes. Grâce à ce système, j'édite des factures, mais la société de portage se charge de toute la paperasse et me reverse un salaire. »
Sa journée type : « Je travaille chez moi quand ma fille de 2 ans est à la crèche. Pour l'instant, mon bureau est dans ma chambre, mais je déménage bientôt et j'aurai une pièce pour moi. »
Ce qu'elle aime : « La partie commerciale me faisait peur, mais j'ai appris à me positionner et à valoriser mon expérience. »
Ce qu'elle regrette : « La gestion du temps est compliquée, le manque de contacts aussi. C'est important de faire partie de réseaux, pour sortir et voir du monde. »
■ www.limbo-web.com

Virginie, Delphine et Isabelle (de gauche à droite), ont réussi à concilier vie professionnelle et familiale.

DELPHINE, 34 ans, mompreneur, fondatrice du site Bidon-ville.com

Le déclic : « J'ai ouvert ma boutique en ligne pour les futures mamans en 2007. Avec mon mari, nous voulions quitter Paris pour nous installer en Bretagne. J'étais salariée dans le prêt-à-porter et je voulais ouvrir une boutique à Rennes, mais c'était compliqué et très cher. J'ai donc décidé de me lancer sur internet avec l'aide de mon mari, qui est graphiste. Je n'y connaissais rien, j'ai tout appris toute seule. J'ai monté mon projet en partenariat avec la boutique de gestion de Rennes, une structure qui accompagne les créateurs d'entreprise. Ses conseillers m'ont aidée à ficeler mon projet. »
Sa journée type : « Je travaille à domicile, donc je décide tous les jours de mon emploi du temps. J'ai un bureau séparé avec un espace de stockage pour les vêtements. Les horaires sont variables, mais les commandes arrivent 24 heures sur 24. »
Ce qu'elle aime : « J'ai découvert que j'étais autonome, que je peux tout gérer de A à Z et m'organiser comme je le souhaite. »
Ce qu'elle regrette : « Quand j'ai eu mon premier enfant, j'ai eu du mal à mener travail et maternité de front, du coup j'ai connu une baisse d'activité. D'un autre côté, cela m'a permis de passer beaucoup de temps avec mon fils. »
■ www.bidon-ville.com

ISABELLE, 39 ans, mompreneur, rédactrice web et community manager

Le déclic : « Je travaillais à Paris dans le secteur bancaire. J'ai été licenciée et pendant mon congé parental, nous avons décidé de venir nous installer en Bretagne. Pour me remettre dans le bain, j'ai commencé à rédiger sur internet du contenu éditorial, notamment sur le thème du mariage. Je voulais me faire plaisir et ça a plu. Maintenant, je rédige le contenu de plusieurs sites internet et j'anime leur communauté. J'essaie de rester active sur les réseaux sociaux, afin d'avoir de nombreux contacts. Et je n'oublie pas les rencontres "en vrai", grâce à l'association des mompreneurs. »
Sa journée type : « J'ai la chance d'avoir une pièce à part dans la maison, qui me sert de bureau. Je travaille dans la journée, et je m'arrête quand les enfants rentrent de l'école. Je m'y remets quand ils sont couchés. Une fois par mois, j'assiste aux réunions des mompreneurs. C'est nécessaire de voir du monde si on ne veut pas déprimer ! »
Ce qu'elle aime : « La liberté. A Paris, je passais beaucoup de temps dans les transports. Maintenant, pour aller travailler, je n'ai plus qu'à changer de pièce ! Je gère mon agenda comme je le veux, et je n'ai pas de hiérarchie. »
Ce qu'elle regrette : « Les préjugés. Comme je travaille à la maison, certains croient que je suis maman au foyer ! »
■ www.pinkfactory.fr

LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS, MODE D'EMPLOI. Méconnus du public, ces groupements réunissent des sociétés adhérentes, qui ont des besoins saisonniers ou à temps partiel. En cumulant ces contrats, ils créent des postes à temps plein. Les salariés travaillent pour diverses structures, en bénéficiant d'un CDI auprès du groupement. Tout le monde s'y retrouve !
■ Renseignements : www.crgebretagne.fr

SUITE PAGE VIII

Simon Bourcier